

Ecole Notre Dame  
12, rue d'Issé  
44590 St Vincent des Landes  
02 40 55 33 17  
ec.st-vincent-landes.notre-dame@orange.fr



Année scolaire : 2024-2025

**ASSURANCE - SECURITE**

**ASSURANCE SCOLAIRE**

L'école fait bénéficier chaque enfant d'une assurance individuelle accident mutualisée. Elle couvre l'enfant sur toutes les activités à l'extérieur de l'établissement et en dehors des horaires scolaires habituels (sorties, activités dans des lieux hors de l'école). Cette assurance est obligatoire. Elle est facturée avec les contributions.

\*\*\*\*\*

**SECURITE**

Nom de l'enfant : ..... Prénom : .....

**Mon enfant a moins de 7 ans :**

Je , soussigné(e).....

- M'engage à venir chercher mon enfant ..... à l'heure exacte de la sortie des classes.

En mon absence et avec mon accord, pourront venir chercher mon enfant :

Mr, Mme, Mlle .....  
.....  
.....

- ou il (elle) ira à l'accueil péri-scolaire (sur inscription auprès de l'accueil périscolaire)
  - régulièrement  irrégulièrement
- Mon enfant prendra le car  oui  non

**Mon enfant a plus de 7 ans :**

Mon enfant ..... rentrera de l'école\*

- Seul à pied
- Seul à vélo
- En car
- En voiture (préciser qui, en règle générale viendra le chercher sur la cour )  
.....

- Il (elle) ira à l'accueil péri-scolaire (sur inscription auprès de l'accueil périscolaire)
  - régulièrement  irrégulièrement

S'il y a un changement, je le signalerai à l'école.

Fait à .....le.....

Signature :

\**rayer la mention inutile*